



Réunion des Co-Présidentes

Compte-rendu de la réunion du 7 février 2023

Présentes : Lily BATIFOULIER - Marie Thé GIRARDIN - Josiane JANIER-DUBRY

Bilan Téléthon :

- Démon : très bonne participation des danseurs, notamment des 6 danseuses hors groupe démo qui se sont bien impliquées. Ambiance sympathique.
- Confection de salés et sucrés : en nombre !
- Corvées : bonne implication de GC pour la mise en place de la salle et le rangement le vendredi, trop peu de personnes le lendemain pour le nettoyage.
- Le club a reçu une carte de remerciements de la Présidente de « l'Avenir de Lavans », association organisatrice du Téléthon. Un chèque de 3 900 euros a été transmis à l'A.F.M. Téléthon.

MERCI À TOUS !

Bilan soirée Noël du 16 décembre 2022 :

- Présents : 33 adultes et 4 enfants
- Ambiance conviviale. Le repas très copieux a été fort apprécié, ainsi que les petites parties de loto.
- Organisation du rangement à revoir.
- Bilan financier : le club a participé à hauteur de 275 €.
- Le coût du repas revient à 25 € par personne, le club a demandé 15 € aux adhérents.
- Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette soirée !

Bilan galette des Rois :

- 19 personnes présentes pendant le cours du jeudi 19 janvier.
- Coût : 63 euros.
- A réfléchir pour l'année prochaine : reconduite sous la même forme ou lors d'une après-midi ou d'une soirée ?

Participation du club depuis le début de la saison hors AG :

- Soirée Intégration : 77.92 €
- Beaujolais : 20.53 €
- Soirée de Noël : 275.17 €
- Galette des rois : 63.22 €

Soit une dépense totale de 436.84 €

Point sur les adhésions :

- 37 Adhésions : 28 danseurs et 9 non danseurs.
- Il manque toujours des certificats médicaux malgré de nombreuses relances !!!
- Céline du groupe débutant ne reviendra pas cette saison par manque de temps.
- Le revenu des adhésions est de 2 840 € auquel il faut déduire 610 € de cotisation à la FFCLD.

Cours du jeudi :

- Le cours débutant est perturbé par des arrivées permanentes et par trop de bavardages...
- Cette séance est ouverte à tous, sachant que :
 - chacun doit s'adapter au niveau de ce cours,
 - en cas d'arrivée pendant une danse, attendre la fin de celle-ci avant d'intégrer la piste.
- Rappel : les cours débutent à 18 h 30 et à 19 h 30 : être présent ¼ h avant le cours.
- Une info sera faite lors du prochain cours.

Groupe Démo :

- Sylvie envisage d'arrêter les démos.
- Pas de nouveau postulant cette année hormis peut-être Isabelle.
- Le groupe étant amoindri et vieillissant faut-il continuer la saison prochaine ?

Local de stockage :

Comme on s'en doutait, la mairie de Lavans a accepté le don de la salle Paroissiale. On ne sait pas jusqu'à quand on pourra en bénéficier en l'état... jusqu'en fin de saison ? Peut-être plus ?...

Après contact avec la mairie de Coteaux du Lizon, pas de local disponible sur cette commune. Idem sur Ravilloles.

2 solutions s'offrent à nous :

- On recherche dès à présent, un local privé pour entreposer toutes les affaires de la country, sachant que les locations de box, garages ou autres sont payantes. Il faut compter entre 200 et 300 € par mois. Le club ne pourra pas supporter longtemps une telle dépense.
- On attend de voir ce que la Mairie de Lavans nous proposera prochainement. Lors de la rencontre avec le Maire et 2 élus en juillet dernier, ils se sont engagés à nous trouver une solution...

Après réflexion et dans l'attente de la proposition de la mairie, Josiane se charge de mettre une annonce sur Le Bon Coin stipulant notre recherche de local. A suivre...

Soirées :

- **Vendredi 10 mars 2023**
Soirée dansante avec grignote.
Implication des adhérents pour du salé ou du sucré.
Paiement d'un droit d'entrée à l'inscription, afin de participer à l'achat des boissons.
Vente de billets pour une tombola ou autre... Prévoir de la monnaie !
Inscription obligatoire jusqu'au jeudi 2 Mars.
- **Vendredi 30 juin 2023 à 18 h**
Assemblée Générale

Sorties :

- En mai 2022, pour la sortie en Alsace le club a participé à hauteur de 2 500 €.
- N'ayant pas eu de rentrée d'argent depuis 2019 et étant dans le flou sur nos futurs locaux, le club ne peut pas engager une telle dépense chaque année et ne fera donc pas de voyage cette saison.
- Une sortie bowling sera proposée le **vendredi 14 avril** à La Chaumusse.
Josiane se charge de demander un devis pour 1 partie et 1 repas avec boissons (hors apéro).

Manifestations pour rentrée d'argent :

Plusieurs pistes sont évoquées et sont en cours de réflexion :

- Rallye pédestre
- Concours de belote
- Loto gourmand
- Repas avec loto

Une de ces formules pourrait être testée le **vendredi 5 mai**, infos à venir...

Réservez cette date, nous comptons sur l'aide et l'implication de TOUS les adhérents !

Questions diverses :

- Réception des vœux de la Députée Marie-Christine DALLOZ.
- Invitation à l'AG d'Anim'Lavans le 10 février.
- Demande de subvention : cette année nous avons sollicité uniquement la commune de Coteaux du Lizon, pas de demande faite à Lavans.
- Fête de Pratz le 2 septembre – thème années 80 : démo à confirmer.
- Pour mémoire : pas de cours le 16 février.
- Rappel de l'info donnée en cours le 19 janvier : ne pas oublier de consulter notre site avant de venir en cours lors de temps neigeux. Si le cours est annulé, l'info sera mentionnée.

Fin de la séance 22 h30 (après 5 h 00 de réunion non stop !)